



# ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Guadeloupe/Guyane: 2,30 euros - France: 2,60 euros - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555

N° 1956 - 28 Janvier 2021 • 2,20€

## S.O.S Culture et Spectacle :



Pour Christian Boutant, des constats édifiants !

## Logement Social :



Laurent Boussin, directeur Général de la SEMAG nous parle de cette SEM implantée récemment en Martinique.

## CED Martinique



Micheline LANOIR, cheffe de projet à CED Martinique nous parle de leurs projets...



## NICOL BERNARD

*“Malavoi est une institution, donc on doit alimenter la flamme”*



# ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

*Avec vous depuis 40 ans !*

**POLITIQUE**

**ÉCONOMIE**

**ENTREPRISES**

**ÉLU(E)S**

**ART & PATRIMOINE**

**TOURISME**

**MUSIQUE**

**SPORT**

**CARAÏBE...**

*... en 2021*

*nous serons toujours à vos côtés !*

## Le conseiller médical de Donald Trump raconte ses vérités...

**I**l s'appelle Anthony Fauci. Il est immunologiste reconnu et était la conseiller du past président Trump. Dans un entretien récent publié par le New York Times, ce directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAD) est revenu sur l'année qu'il a passé à « conseiller » Donald Trump dans la gestion de la pandémie de Covid-19.

Ce qui nous a frappé dans ce récit, c'est non seulement le fait que le président ne tenait aucun compte de ses avis mais que, de plus, il aurait reçu des menaces de mort et même ses enfants recevaient également des menaces...

Juste quelques extraits publiés le 26 janvier par le jnl Le Monde...

**« A 80 ans, le docteur Fauci était pourtant rompu à l'exercice. A la tête du NIAD depuis 1984, il conseillait les présidents sur la gestion des diverses épidémies - VIH, grippe A, Ebola ou encore Zika... - depuis Ronald Reagan et faisait figure d'expert non partisan, respecté de tous. Cette pandémie et sa gestion par la présidence Trump l'ont pourtant désarçonné, voire éprouvé, rapporte-il au quotidien américain. »**

**« Dans les meetings de campagne de Donald Trump, des partisans scandaient « Fire Fauci ! » (« Virez Fauci ! »)... sans être arrêtés par le président, qui les encourageait d'un sourire. C'est que, depuis le début de la pandémie, les prises de paroles de l'immunologiste agacent Donald Trump, qui, soucieux de ne**

**pas désespérer Wall Street, préféra alors affirmer que l'épidémie va « disparaître comme par magie ».**

**Dès le 28 mars 2020, l'immunologiste est placé sous la protection des services secrets. Il reçoit des menaces de mort des partisans de Donald Trump, qui estiment qu'il « compromet les chances de réélection du président ». Ses enfants reçoivent ces menaces « directement sur leur téléphone, ou chez eux. Comment ces connards [de harceleurs] ont-ils bien pu obtenir ces informations ? », s'agace M. Fauci.**

**Une pression plus subtile est également exercée directement par Donald Trump. Après plusieurs prises de paroles peu optimistes, Anthony Fauci reçoit un appel du président américain lui demandant « pourquoi [il n'est] pas plus positif ? », d'« adopter une attitude positive », relate l'immunologiste. Et de poursuivre :**

**« Ils essayaient de minimiser les vrais problèmes et discutaient avec entrain du fait que tout allait bien. Ce sur quoi j'ajoutais toujours : "Minute, les gars ! C'est une affaire sérieuse." Il y avait une blague récurrente - et amicale - selon laquelle j'étais le rabat-joie de service. »**

**Si « amicale » soit-elle, cette « blague » n'est pas sans conséquences. La contradiction portée par M. Fauci n'est pas du goût de l'entourage du président, qui ré-**

**duit peu à peu ses occasions de prendre la parole, voire entreprend un travail de sappe de sa crédibilité. Rapidement, le service de presse de la Maison Blanche décide d'autoriser ou - plus souvent - d'interdire ses interventions dans les médias.**

**Le 12 juillet, le service de presse de la Maison Blanche envoie aux journalistes une liste détaillée des phrases d'Anthony Fauci qui seraient fausses - « c'était absurde car elles étaient toutes vraies », commente l'immunologiste »—**

**(FIN DES CITATIONS PAR ANTILLA)**

### ERRATUM :

Dans notre numéro précédent et dans l'article sur l'ACISE, il fallait lire comme légende à cette photo :

Mr Dominique Edouard Lagier et Madame Géraldine Laloupe, entourant le nageur Christophe Maleau



# Authenticité créole

**N**ous avons relevé cette analyse de Philippe Pamphile qui nous redonne l'espoir de voir enfin apparaître de la cohérence dans la pensée de ce pays . Nous vous la livrons in extenso.

« Marre que des individus qui ont découvert tout grands que le père Noël n'existe pas, prétendent nous apprendre notre histoire et notre culture. Ils étalent leur inculture et jettent l'anathème sur ceux qui ne pensent pas comme eux. Ils cassent, insultent, éructent des « affreusetés » sous prétexte d'un décolonialisme ou post co... mal compris. Ils effacent d'un pet et d'un crachat tout ce que des générations ont contribué à construire. J'ai beaucoup de respect pour l'Afrique et je ne renie pas le lien qui nous unit bon dieu, nous ne sommes pas africains. Nous sommes martiniquais, antillais, américains (eh oui nous sommes ici dans les Amériques)

Le gros mot qui fait peur et résumait pour nos aïeux notre culture, **nous sommes créoles**, nos identités sont intimement liées à ces petits bouts de terre que nous habitons aujourd'hui. **(Il ya de mon point de vue une identité créole nègre distincte de l'identité créole blanche quoique partageant des éléments communs)**. L'identité créole nègre est, au contraire de l'autre, née de la souffrance et de l'exploitation qu'ont subi ceux qui arrachés à l'Afrique n'étaient plus africains avant même d'avoir quitté ce continent car déjà réduits à l'esclavage et dépossédés de leur humanité par ceux qui les ont raziés et coupés du lien avec leurs ancêtres. **Cette identité créole nègre est née dans la souffrance dans les champs de cannes ou autres**. Elle s'est épanouie à partir de cette surexploitation qui a consisté pour le maître à laisser le nègre se nourrir par



lui même en plantant et récoltant son jardin case ou jardin nègre. C'est quand le maître a voulu se débarrasser de cette obligation stipulée par le code noir de nourrir ses esclaves, qu'il a sans le vouloir permis à ce dernier de retrouver son humanité. En cultivant cette terre pour se nourrir, en installant ce lien personnel entre lui et cette terre nourricière, il a cultivé son humanité, il a créé une culture (sa cuisine, sa musique.) **On n'a pas à avoir honte de se définir comme créole car c'est par le surtravail imposé que cette culture est née.**

Ce n'est donc pas être paresseux. Être créole ce n'est pas être « batard ». Ce n'est pas être soumis. Nos parents et grands-parents étaient fiers de dire « man sé an nonm ou an fanm kreyol » parcequ'ils savaient encore le sens de ce mot même si ils ne pouvaient pas forcément verbaliser des explications scientifiques. **La créolisation n'est pas l'abêtissement ou l'assujétissement que certains voudraient faire croire.**

Voilà. C'est dit. Philippe Pamphile. »

L'essentiel est en effet dit et c'est une excellente manière de faire barrage à la pensée populiste et négriste qui soutend tant d'actes récents perturbateurs de la vie sociale, au motif de quête de vérité ou d'authenticité.

Car revendiquer le parler-créole, la musique-créole, vouloir ne manger que sa cuisine créole et nier farouchement être créole consiste à entretenir une schizophrénie préjudiciable à l'équilibre, à la paix sociale de cette communauté.

Retenons simplement qu'il « **Il ya une identité créole nègre distincte de l'identité créole blanche quoique partageant des éléments communs.** »

Et la sagesse, nous semble-t-il, pour aller de l'avant et créer une société apaisée est de privilégier ce qui nous rassemble plutôt que de ressasser ce qui nous divise.

**Gérard Dorwling-Carter.**

# Mòn-Wouj

**L**afen simenn-la té pa koté Mòn-Wouj. Militan liannaj pou dépolié Matinik té ni lan sanblé pou fè moun chonjé fok pa moli. Asiparé kom ki diré tribinal fransé apré pasé tjezan enstriksion té ké pèdi an zafè papié. Alow yo ka péyé moun pou ped papié ?

Lajistis ni lentansion di moun ka soufè dépi konmen tan épi kansè, malfòmasyon sikilé pa ni ayen pa rété la.

Vréman, vréman lajistis wè nou nwè i pran moun Matinik ek Gwadeloup pou tablo. Asiparé yo té ké ped sèten papié djok (sa yo té anvi ki disparet). Kidonk yo pa té ké pé jijé sèten moun nou tout konnet. Poutan yo sav ki moun ki fè klowdékòn lan antré, sa ki ba lotorizasion ek dérogasion. Sa ki polié tè pou bon enpé lanné.

Ni yonndé boug politik, kom éleksion ka vini ovantatè, vini fè swadizan gwo déklarasion. Poutan dépi lontan Afarel épi Loulou matjé liv asou sa, pèsonn pa té brennen. Atjelman tout moun ochan ek cho kon tjoupip pou fè kon zimonyon.

Es sé pas la ka fè fret ? Toupandan té ni manifestasion pou dénonse vakabonajri-tala, ni yonndé tan di sa yo té fè « La convention du Morne Rouge » pliziè parti lagoch té sanblé pou té filé zépon yo pou alé ann



éleksion. Es sé pou sa Jèni fè menm bagay-la ? Man limè sanblé an katimini yonndé politik ka lonviyé ek zayé pou trapé an tot Plato Wa. Tout moun lé fè an kout wa tou alapas Chaben.

Adan tout zafè politik-tala, ni an zafè djab lafet kannaval éti pa ka tann mach. Istanislas di pé ké ni kannaval. Yo fè an vidé an pijama dimanch bonmaten pa koté Lanmanten.

Es David pa asé véyatif ?

Poutji sé yenki adan komin-tala ka ni vidé ?

Si zot sav fè di mwen, man pé ké alé kouri mé man lé fè an kout annafè.

**Jid**

## BEL POVEB KRÉYOL :

« *Konplo neg sé konplo chien* »

**RBR**  
LA RADIO DES HITS

WWW.RBRFM.COM

103.4 RBRfm.com 106.8 TÉL: 0596 60 00 90 | RADIORBR@GMAIL.COM

# Des faits et des hommes

La semaine utile de GDC

## FAUT-IL SE FAIRE VACCINER CONTRE LE COVID-19 ?

Ce sont les réseaux sociaux et leur rôle de caisse de résonance qui nous font douter, au point de croire pour certains que le vaccin contre le Covid-19 pourrait avoir des effets au point de provoquer la mort.

Un article du monde aborde la question en énonçant tout d'abord qu'il est difficile de prouver le lien entre une vaccination et un décès: que l'on peut mourir après avoir reçu une injection, sans pour cela que le vaccin soit en cause s'agissant notamment de personnes en grande fragilité. Aussi que les antivaccins, manipulent l'opinion en suscitant la suspicion, relançant des rumeurs et diffusant de fausses informations.

Sur des décès de personnes âgées fragiles en Norvège l'agence norvégienne des médicaments a annoncé avoir relevé « 23 décès associés à une vaccination contre le Covid-19 » (33 depuis), dont 13 ont fait l'objet d'une évaluation approfondie. Et que les rapports suggèrent que les effets indésirables habituels des vaccins à ARN messenger, comme la fièvre et la nausée, ont pu contribuer au décès de certains patients fragiles. Ces 13 personnes décédées étaient très âgées (80 ans minimum, voire plus de 90 ans) avec de lourds antécédents médicaux (atteintes cardiaques, pulmonaires, etc.). Le lien de causalité entre le vaccin et leur mort n'a pas été établi.

42 000 personnes à ce moment ont été vaccinées en Norvège, essentiellement la population jugée exposée ou fragile, comme les personnes âgées..

Trois jours après avoir reçu une injection, Gregory Michael âgé de 56 ans résidant en Floride a développé une forme grave de purpura thrombopénique immunologique, une maladie sanguine parfois observée



sous une forme bénigne après certaines vaccinations, notamment celle contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Il est décédé d'une hémorragie cérébrale seize jours après sa vaccination. Mais une réaction (rare) à tout vaccin n'est pas exclue.

En Israël, un homme de 75 ans est mort deux heures après avoir reçu le vaccin Pfizer : Selon l'enquête du ministère de la santé israélien, cet homme était resté sous observation durant les deux premières heures et ne présentait aucun signe d'effet secondaire. C'est une fois reparti chez lui qu'il a été victime d'une crise cardiaque fatale. Le patient était fragile du cœur et avait déjà fait des arrêts cardiaques. Ce cas pose néanmoins la question des effets possibles du vaccin sur les personnes ayant des antécédents médicaux.

Sur Twitter, des comptes antivaccins ont diffusé la rumeur selon laquelle le vaccin aurait tué 50 personnes âgées dans les Alpes-Maritimes. En fait, ces personnes sont mortes du Covid-19, et non pas des conséquences de la vaccination.

Le 27 décembre, une dame âgée nommée Mauricette a été la première Française à recevoir une dose du vaccin Pfizer-BioNTech. Le week-end du 16 au 17 janvier, de nombreux comptes antivaccination ont

diffusé la rumeur selon laquelle cette retraitée âgée de 78 ans serait morte. Il s'agit d'une fausse information publiée par un compte Twitter, qui a reconnu la supercherie, avant de disparaître, indique Libération.

L'infirmière Tiffany Dover s'est évanouie en direct, le 17 décembre, alors qu'elle recevait le vaccin. Les opposants à la vaccination font courir le bruit qu'elle est morte. Dès le 18 décembre, pourtant, Tiffany Dover a reconnu qu'il lui arrivait de faire des malaises vagues. Les rumeurs ont pourtant continué. L'hôpital CHI Memorial, dans le Tennessee, a confirmé à plusieurs reprises qu'elle allait bien, par Tweet le 19 décembre, puis en vidéo le 21 décembre, ou encore dans une déclaration à l'agence de presse Reuters le 28 décembre. Le 29 décembre, la chaîne WRCB publiait un nouveau reportage, dans lequel la jeune femme apparaissait en bonne santé.

Deux jours après avoir reçu une dose du vaccin Pfizer-BioNTech, Sonia Azevedo, une infirmière portugaise, décède. L'information est divulguée dans la sphère antivaccin. Mais l'autopsie médico-légale n'a montré « aucune relation entre le décès et le vaccin », rapporte le Correio da Manha.



### LUCETTE MICHAUX-CHEVRY DANS LA TOURMENTE

Lucette Michaux-Chevry est citée devant le tribunal correctionnel de Basse-Terre le 8 mars prochain en qualité d'ex-présidente de la communauté d'agglomérations du Grand Sud Caraïbe pour répondre sur « l'affaire Madinécouty » de délits de prise illégale d'intérêts et de détournement de fonds publics. Il est reproché à l'ancienne élue d'avoir attribué directement (sa signature personnelle figure sur l'offre d'acceptation) un marché public à la société SFM, gérée par sa nièce Caroline Parize. Mme Michaux-Chevry serait aussi intervenue personnellement pour le paiement de prestations pourtant non intégralement accomplies alors que la mention « *service fait* » a été apposée par elle-même. Elle aurait donné son aval, dans le cadre de la passation de marchés publics, pour des surfacturations réalisées par la holding AquaTP/Hydrogec, obtenu de manière indirecte et à son profit la rétrocession de la partie de la prestation ainsi surfacturée et enfin, elle aurait employé pour son profit personnel et exclusif des employés communautaires. Ces faits se seraient déroulés entre janvier 2010 et avril 2017 selon l'instruction bouclée par un juge d'instruction en juillet 2019. Le procès est prévu pour durer deux semaines, du 8 au 19 mars. Elle aura fêté trois jours avant le début de l'audience ses 92 ans.

### YAN MONPLAISIR :

#### LA BATAILLE POUR LA CONQUÊTE DE LA CTM A BIEN COMMENCÉ

Des extraits d'une interview accordée au quotidien local (le journaliste : Hervé Brival):

« L'heure du bilan approche, je constate un certain nombre de manquements, d'insuffisances. Je voulais tirer la sonnette d'alarme et partager mon constat. La crise est arrivée et il s'avérait plus que nécessaire d'être réactif. Les mêmes causes produisant les mêmes effets. C'est-à-dire une insuffisance de vision.

Je me suis aperçu que, sur de gros dossiers pour lesquels je m'étais engagé, la remise en état ou la valorisation du patrimoine était au stade initial 5 ans après. La valorisation des équipements de la collectivité (le Golf ou l'Hippodrome par exemple), on n'avait pas avancé d'un iota. Le chantier de réhabilitation de l'ancienne maternité de Redoute dont les travaux ont commencé 4 ans avant n'avait même pas été inauguré. Alors qu'il a coûté deux fois le prix à savoir 50 millions d'euros. J'ai donc voulu expliquer même si j'ai préservé l'essentiel pour la Martinique, que je n'avais pas voulu faire la politique du pire et que je regrettais qu'on soit passé à côté de beaucoup d'occasions.



**Vous dites que vous n'avez pas voulu faire la politique du pire... vous avez toujours voté les budgets, n'était-ce pas à l'occasion d'affirmer votre réprobation ?**

Je ne suis pas un adepte de la politique du pire, je ne dis pas que rien n'a été fait. Il y a des réalisations, il y a des choses auxquelles j'adhère. Tout ce qui a été fait par exemple dans le domaine du tourisme. Peut-être parce que nous avons un peu plus la main.

De toute évidence, vous devrez également partager ce bilan...

Tant mieux, tout ce qui a été fait de positif, il faut le partager. Des choses ont été faites dans le domaine de l'Éducation. Par exemple, le dossier du lycée Schoelcher, par Sylvia Saithsoothane, a été exemplaire. Et d'autres dossiers ont été bien menés. Je ne dis pas que rien n'a été fait. Si on veut tout casser parce qu'on n'est pas d'accord, on ne fait pas progresser son pays. Je voulais construire, je suis toujours dans le positif. En 2017, j'ai indiqué que je n'étais pas d'accord avec la politique budgétaire envisagée pour l'exercice 2018. À l'issue d'un courrier que j'ai adressé en septembre 2017, le président du Conseil Exécutif a révisé sa copie. Initialement il était prévu un budget avec 60 millions. Les investissements ont été portés à 120 millions. Ce qui évidemment impliquait que l'on recherche les ressources pour investir, donc il fallait augmenter l'emprunt. Le constat qu'on a fait -et je ne l'ai su malheureusement que trop tard-, c'est que nous n'avons pas mobilisé les emprunts et donc on n'a pas fait les investissements ou plutôt nous n'avons pas l'imagination pour ces derniers. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas voté le compte administratif... »

## Nicol Bernard :

« *Malavoi est une institution, donc on doit alimenter la flamme* »

Nicol Bernard



**A l'occasion de la récente sortie de *Masibol*, le dernier album en date du groupe MALAVOI, nous avons échangé avec Nicol Bernard, l'un des piliers de cette institution musicale qui fait le bonheur des mélomanes, d'ici et d'ailleurs, depuis déjà cinq décennies. Rencontre avec un passionné de musique(s), à l'amabilité intacte et l'enthousiasme communicatif.**

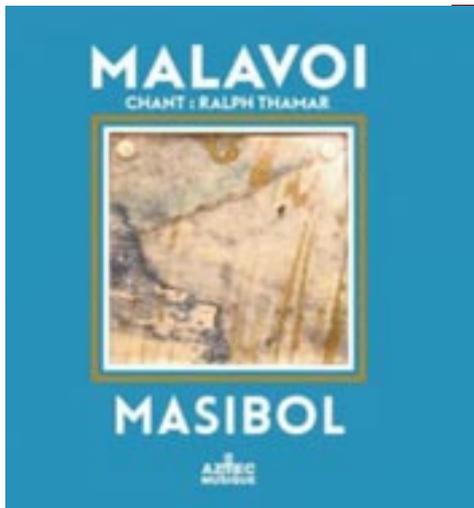
**Antilla :** Quelle est l'histoire du morceau-titre de l'album, *Masibol* ?

**Nicol Bernard :** Ce morceau, *Masibol*, est une composition de **Paulo Rosine**, qui n'a été joué qu'une fois, au *Zénith* de Paris. Et un jour, **Jean-Marc Albicy** (bassiste « historique » du groupe, ndr) m'envoie une vidéo où je redécouvre ce morceau. Là je dis à Jean-Marc que ce serait bien qu'on le reprenne pour l'album. Et apparemment les gens apprécient ce morceau (*sourire*).

**Au fait, la crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur la réalisation de cet album ?**

Pas tant que ça parce que l'album était déjà en préparation : on avait déjà les compositions, les partitions, les arrangements, etc. En réalité c'est pendant le déconfinement qu'on est entré.e.s en studio.

***Oliwon*, l'album qui précède *Masibol*, est sorti en 2016 : quatre ans c'est la durée moyenne entre deux albums de Malavoi ?**



## « Cet album il faut le posséder matériellement, "physiquement" »

C'est ça, nos albums ne sont pas des produits Kleenex.

**Outre vos talents de percussionniste, avez-vous eu d'autres apports pour cet album ?**

(sourire) En réalité je suis le directeur musical du groupe et j'ai réalisé cet album, c'est-à-dire sa pochette, le choix des titres, etc. D'ailleurs la pochette a été réalisée par la plasticienne **Valérie John**, qui a eu la bonne idée de réaliser une pochette qui parle des traces – des traces de Malavoi –, et dans le livret du CD elle détaille le choix de ses couleurs, la technique utilisée, etc. Donc cet album il faut le posséder matériellement, "physiquement". Avec *Masibol* il y a un échange entre les arts - la musique et les arts plastiques - et plus largement un échange culturel. Par exemple le mixage de l'album a été réalisé, à distance, par un ingénieur israélien. On lui a envoyé les bandes que nous avons enregistrées ici en Martinique et il a fait le mixage, qu'il nous renvoyait pour écoute et validation. Cet ingénieur a d'ailleurs travaillé pour de grands musiciens - Herbie Hancock, Joni

Mitchell etc. -, il a même remporté des Oscars pour ses prises de son.

**Et ça revient à ce que nous disions sur le fait que la musique de Malavoi n'est pas un "produit Kleenex", qu'il y a beaucoup de travail et de qualité "derrière" chaque album.**

Voilà. Et pour cet album *Masibol* j'ai collaboré avec un japonais sur un titre instrumental que j'ai composé : il a fait l'arrangement des cordes pour ce titre.

**Un exemple de "mondialisation positive" ?**

(sourire) Absolument. D'autant plus que Malavoi est allé au Japon.

**Et nous reviendrons sur cette fameuse expérience japonaise. Mais pourquoi ce titre, *Masibol*, qui veut dire « femme forte, fanm djòk » ? Est-ce une idée personnelle ou collective ? Et pourquoi ce choix-là ?**

Les textes de l'album ont été écrits par **Roland Brival**. Je lui ai envoyé l'une

Oui c'est à peu près ça. En fait on essaie de voir si nos albums peuvent "vivre" 3-4 ans après leur sortie, s'ils ont une portée, mais en Martinique c'est difficile parce que les médias diffusent les titres un moment et puis après... . On trouve que ça va très vite. Pour nous, nos albums ne devraient pas être de simples produits de consommation parce qu'il y a de la recherche dans notre musique ; nous sommes un orchestre, il y a des arrangements, des harmonies, etc.

**Et parce que vous êtes Malavoi, tout simplement, et que 51 ans d'existence ça se respecte non ?**



De gche à dr., José Privat, Nicol Bernard, Jean-Marc Albicy et Denis Dantin (DR)



**« Notre public s’y retrouve parce qu’on n’a pas trop dévié de la configuration habituelle de Malavoi »**

de mes compositions et il a écrit le texte du morceau *Masibol*. Et là Jean-Marc Albicy m’a dit “pourquoi ne pas prendre ce titre-là comme titre de tout l’album ?”.

**Est-ce que ça veut dire qu’il y a une présence féminine de *masibol* dans tous les textes de l’album ?**

Oui c’est présent dans tout l’album. Il y a un texte, toujours de Roland Brival, qui s’appelle *Yonn’ a lòt* et qui parle des femmes. Il y a aussi un quadrille, composé par **Jacky Bernard** et qu’il a mis aux sonorités actuelles, où l’on retrouve aussi des *masibol*. Donc on en retrouve partout dans l’album, mais aussi en Martinique et dans le monde (*rires*).

**Quand vous dites « sonorités actuelles », est-ce que ça veut dire que Malavoi s’est éloigné, pour ce quadrille, de sa très forte et appréciée « identité sonore » ?**

Cette sonorité actuelle se joue à travers les arrangements, l’utilisation des harmonies,

les lignes d’accompagnement, les formes rythmiques, etc. Nos arrangeurs ont réalisé ce travail-là, dont Jacky (Bernard) qui l’a fait pour le morceau qui s’appelle *Hermancia*, qui est une composition de **Lou-lou Boislaville**. Ce quadrille reste la danse telle qu’on la connaît - avec un commandeur etc. - mais les structures mélodique et rythmique sont différentes du “traditionnel”. Donc on évolue et nous avons dans le groupe de jeunes violonistes qui sont très techniques, qui ont par conséquent la possibilité de tout jouer - certains sont des virtuoses -, ce qui permet de réaliser des choses encore plus riches en termes de “couleurs” musicales.

**Et comment le public de Malavoi réagit-il à ce type d’« actualisation » ? J’ai parfois le sentiment que les fans des artistes qui sont des institutions musicales, n’aiment généralement pas trop les « expérimentations » : qu’en pensez-vous ?**

Notre public s’y retrouve parce qu’on n’a

pas trop dévié de la configuration habituelle de Malavoi, c’est-à-dire les cordes, les violons - qui sont 6 maintenant - la section rythmique et une voix : d’ailleurs **Ralph Thamar** est l’unique chanteur de cet album. Donc là aussi le public s’y retrouve.

**On sort d’une année très frustrante en termes de concerts : Malavoi jouera-t-il sur scène en 2021 ?**

Oui, si tout va bien ce sera le **26 février** prochain, à l’Atrium. Et comme les capacités de la salle sont réduites à cause des précautions sanitaires, les réservations de places iront peut-être très vite. Alors soyez prêts ! (*sourire*)

**On parlait de la qualité musicale de Malavoi : quel est votre regard sur la qualité de la musique martiniquaise - zouk, dancehall, konpa “nouvelle génération”, rap, jazz, etc. - qui est proposée aujourd’hui ?**

*Initiation d’Alicia Aylies, Miss France 2017 et ses dauphines. Fem & Hom à la Barre, yole SMEM, ambassadrice de notre destination.*  
© ClardioDesign

Il y a eu beaucoup de progrès au niveau qualitatif. On a beaucoup de jeunes musiciens, qui ont fait des études de musique et qui jouent excellentement bien. Et ceux qui sont virtuoses dans leur instrument ne vont pas donner dans la musique simpliste mais créer et jouer leur musique ; ce qui est très bien.

**Savoir que ces générations de jeunes musiciens antillais, hyper bien formés, exigeants avec leur art et créatifs existent, doit être satisfaisant et rassurant pour les musiciens de Malavoi, non ? Avec eux la musique martiniquaise est entre de "bonnes mains", n'est-ce pas ?**

Tout à fait. Ils sont encore jeunes, donc ils feront des propositions au fur et à mesure. Et il faut qu'ils créent leur "laboratoire" musical. On l'a fait avec Malavoi, mais j'ai surtout pratiqué ça avec le groupe **Fal Frett**, où mes frères et moi nous avons conçu un tel laboratoire : on passait nos journées en studio à travailler, chercher et répéter. Vous savez, on a toujours reçu des influences musicales de la Caraïbe : quand j'étais petit j'entendais à

**« Notre répertoire doit compter environ 200 titres »**



**Une remarquable section de cordes (DR)**

la radio des musiques latines, du jazz, du calypso, de la musique haïtienne, etc. Donc c'est normal qu'on "trempe" toujours dans ces influences-là. Mais ça a évolué au niveau de la qualité des musiciens : parce qu'à l'époque certains or-

chestres n'arrivaient même pas à s'accorder correctement (*sourire*). Donc ça évolue positivement mais on tombe aussi dans la dimension économique, où il faut créer et produire pour vivre. Et je constate que les seules productions qui font vivre



**Dédicace collective de MALAVOI aux coursières MASIBOL de la yole SMEM**



**Femme à la Barre, Tania Marcellus Jean-Alexis, l'une des pionnières de la pratique de la yole au féminin et en compétition - Crédit photo : F&HB**

**Des femmes masibol il y en a aussi dans notre monde de la yole ronde. J'ai ouï-dire que Malavoi était en partenariat avec la yole *SMEM-Ti Boug Energie*, dont l'équipage est mixte : c'est exact ?**

**Tania Marcellus Jean-Alexis** (voir photo ci-contre) ("fer de lance" de ladite yole, ndr) m'a dit qu'elle était enchantée de la sortie du dernier album, d'autant plus qu'il s'appelle *Masibol* et que l'équipage de la **yole *SMEM-Ti Boug Energie*** est composé d'hommes et de femmes. Donc la sortie de notre album tombait au bon moment pour ce partenariat (*sourire*). Nous, membres de Malavoi et l'équipage de cette yole nous nous sommes déjà rencontrés et avons échangé. En plus notre yole ronde a récemment eu la reconnaissance de l'UNESCO, donc c'est encore davantage une belle association pour nous (*sourire*).

certain artistes c'est le zouk et le dancehall – et du consommable... D'ailleurs aujourd'hui beaucoup de jeunes écoutent de la musique en flux continu, au m3 (*rires*) souvent sans même connaître le nom des artistes et le titre des morceaux qu'ils écoutent.

**Au risque de me tromper, je trouve que ces jeunes musiciens martiniquais, très bien formés, talentueux et créatifs, ne sont hélas pas très nombreux. Et ils ont tous dû parfaire leur formation ailleurs : USA, Europe, Cuba, etc. N'a-t-on pas, et depuis très longtemps, une carence à ce niveau-là en Martinique ?**

Oui, c'est ce fameux conservatoire qui n'a pas été développé ici. Et qu'il faut faire. C'est nécessaire, et surtout dans la pratique instrumentale, parce qu'on trouve pléthore de chanteurs...

**« Pléthore » pour le meilleur et pour le pire, non ?**

(*rires*) C'est vrai. Et très peu de musiciens pratiquants. Or il faut absolument pratiquer : il faut être bon dans sa pratique, pour être "appelé".

**Cinquante et un ans d'existence, ça équivaut à combien d'albums ?**

Le groupe a été créé par **Emmanuel Césaire**, le père de Manuel, dans les années 1968-69, et à l'époque ils ne faisaient que des enregistrements - il n'y avait pas de concerts ou de présentations dans les lieux publics -, et des enregistrements avec différents musiciens. D'ailleurs il y a plus d'une centaine de musiciens martiniquais qui ont joué dans Malavoi ; tous les bons musiciens y ont joué. Après ça Malavoi est passé aux cuivres et aux cordes ; et le groupe ne jouait que pour des bals, de 21 heures à 4 heures du matin... (*rires*).

**C'était épuisant et impossible à tenir, non ?**

Oui, d'ailleurs un jour Paulo Rosine a dit qu'il en avait fini avec ces bals-là (*rires*) et qu'il allait faire une musique plus douce, plus "calme". C'est de là que Paulo a décidé de faire une biguine avec les harmonies, les cordes, les arrangements, etc. Et ça a donné le Malavoi de *La filo*, de tous les standards qu'on connaît ; d'ailleurs notre répertoire doit compter environ **200 titres**. Donc pour le nombre d'albums, je me demande si ça ne fait pas plus d'une quarantaine.

**« Si on était restés en France on serait au même niveau que Kassav »**

**Quand avez-vous intégré le groupe ?**

Dans les années 1983. A l'époque on avait déjà monté Fal Frett, et on avait décidé de faire du jazz mêlé à la tradition. Et lui Paulo, avait décidé d'amener la biguine vers le jazz, avec certaines harmonies, les cordes, etc. De mon côté j'avais fait évoluer la percussion, qui ne consistait plus en une personne qui joue des congas, et à côté de qui il fallait quelqu'un qui joue de la cloche, du chacha, etc. J'ai été le premier à développer ce système de la percussion générale, plus l'utilisation du vibraphone qui est un instrument mélodique. Donc quand Paulo a réalisé que je faisais ce travail-là il m'a appelé, dans les années 1983 - une époque très riche en termes de **créativité** musicale, et que je regrette. Paulo a aimé cette diversité, cette couleur que je donnais à la musique.

**Je suppose que vous avez des centaines de souvenirs avec Malavoi, mais y en a-t-il un ou deux qui vous ont particulièrement marqué ?**

On avait donné un concert à Paris, et c'est de là qu'on nous a connus en France. Après ce concert on rentre en Martinique, et on reçoit un appel de notre producteur nous disant que nous avons une date pour jouer à l'OLYMPIA

de Paris. C'était dans les années 80. Donc on y va, la salle est pleine, et après ça le propriétaire de l'OLYMPIA nous propose 10 dates dans cette salle. Pour ces 10 dates on a fait salle pleine à chaque fois, avec bien sûr des antillais dans la salle mais aussi des "métropolitains". Et après ce succès, les producteurs nous ont demandé si on pouvait rester en France. Et là on a tous refusé – sauf Ralph, qui était énervé par ce refus (sourire).

### Mais pourquoi ce refus ?

Paulo travaillait à la Préfecture et c'était un poste à concours : donc s'il laissait son poste, i té pri. **Jean-Paul Soïme** et Mano Césaire étaient fonctionnaires à l'Education nationale, d'autres travaillaient à la banque : donc c'était la pression du boulot et de nos familles. Mais vous savez, si on était restés en France on serait au même niveau que **Kassav**. On a fait le *Zénith* de Paris, en 1987 -



Les MASSIBOL de la yole en action - Crédit photo : F&HB



Les retrouvailles. 20 ans plus tôt, Ralph Thamar (ici avec Philippe Jean-Alexis), était le 1er parrain de l'association Fem & Hom à la Barre avec l'ancien sponsor Nouvelles Frontières  
Crédit photo : G Germain

**« Ils ne pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait un petit pays comme la Martinique, où l'on pouvait faire une musique comme ça »**

on a fait le plein, 7000 personnes - et à l'époque Kassav n'avait pas encore fait le *Zénith*.

### Vous n'avez pas de regrets quant à cette opportunité refusée ?

Non. C'est sûr que ça nous aurait fait gagner davantage financièrement, mais c'est "lourd" d'enchaîner les tournées. D'ailleurs on a fait un mois de tournée, avec les dates enchaînées, les bus, les aéroports, monter sur scène, repartir le lendemain, etc. Il faut être prêt pour cette vie-là. Donc non, je ne regrette pas.

### Comment ne pas parler de cette fameuse tournée au Japon ? Comment la musique de Malavoi s'est-elle retrouvée - et appréciée à ce point - dans ce pays ?

A l'époque notre production avait signé avec SONY, qui avait fait une promotion du groupe au Japon. Et les japonais sont souvent très consciencieux et précis. D'abord ils venaient nous écouter en concert(s) ; ils sont venus ici en Martinique, nous voir dans notre vie de tous les jours, et après nous avons été invités

au Japon, pour 6 dates dans les grandes villes du pays. Vous savez, quand on donnait des interviews là-bas ils connaissaient déjà tout : de la Martinique, de la musique martiniquaise et de nous (rires). Et pour notre premier concert ils ont donné au public les textes des chansons en phonétique. Donc on s'est retrouvés avec un public qui chantait avec nous, en créole (sourire). C'était extraordinaire à vivre et cette tournée s'est vraiment bien passée ; on est restés 15 jours au Japon.

### Ce public japonais vous a-t-il dit ce qui lui plaisait dans la musique de Malavoi ?

Le côté dansant et festif mais aussi nos arrangements, nos cordes, nos harmonies, etc. Ils ne pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait un petit pays comme la Martinique, où l'on pouvait faire une musique comme ça. Et c'était une belle récompense pour nous d'entendre ça (sourire).

### Sans vouloir vous mettre à la « retraite », est-ce que les piliers de Malavoi, dont vous êtes, pensent parfois au moment où ils quitteront le groupe et transmettront le « flambeau » de cette excellence musicale ? Vous vous êtes donné un horizon avant la « fin » ou alors pas du tout ?

Oui on y pense, et on le fait : il y a déjà des "passations". Le fils de **Denis Dantin** (le batteur "historique" du groupe, ndr) a participé à *Masibol*. Et il y en aura d'autres. De jeunes violonistes arrivent, et la section rythmique changera peut-être complètement. Mais de toute façon le groupe continuera à vivre. C'est une institution, donc on doit alimenter la flamme (sourire). Et on aura peut-être une pépinière de compositeurs, pianistes etc., qui ouvriront davantage l'avenir pour la musique martiniquaise.

**Propos recueillis par Mike Irasque**

# S.O.S Culture et Spectacle :



**60 milliards d'euros de perte estimée pour le secteur culturel fin 2020 sur le plan national.**

Ici en Martinique nous n'avons pas toujours de chiffres probants sinon quelques estimations :

■ **SACEM -45 % de collectes en moins**  
Secteur des discothèques et des Bals OCCASIONNELS -90 % EN 2020

HOTELLERIE des pertes vertigineuses

Le milieu du spectacle complètement déstabilisé et sévèrement appauvri

Idem pour le secteur des loisirs, du cinéma et de la restauration

■ **L'événementiel est à plat**

Ce secteur culture, arts, événementiel qui a animé activement le développement et l'attractivité de notre île connaît une panne historique et inédite.

Les impacts sur l'attractivité touristique et l'économie tout court sont dévastateurs ....

Les dommages sont simplement ahurissants et bien malin qui trouvera les solutions d'un redécoupage si ce satané virus et ses variantes nous donnaient un jour la faculté de les reléguer aux souvenirs d'époque.

## DES ENSEIGNEMENTS MAJEURS

Comme on l'admet toute crise est porteuse à la fois d'enseignements et surtout de solutions d'innovation et en ce sens peut être profitable. Souvent mis de côté, souvent marginalisé, non inclus dans les approches économiques traditionnelles, le secteur culturel et événementiel prend aujourd'hui toute sa place et sa considération dans cette économie de crise. On voit désormais son importance dans la consommation, pour les entreprises qui y sont intégrées et pour les nombreux opérateurs allant de artistes, des comédiens, des techniciens, des entreprises de sécurité, celles de la publicité et de ces nombreuses activités qui en dépendent... Cette crise met par ailleurs en évidence les faiblesses déstructuration des métiers de l'événementiel

## Des constats édifiants

mentiel et surtout du spectacle en Martinique et probablement dans les outre-mer de façon assez particulière.

**Des artistes avec un statut mal défini, fragile...**

La poursuite d'une forme de débrouillardise mêlée d'un souci permanent de privilégier le « *i bon kon sa* » ou du « *bèf douvan* » ; paradoxes d'un secteur actif et prolifique cohabitant avec des pratiques souvent « *an ba feil* » mettant en relief les difficultés de pouvoir maîtriser, cerner évaluer, structurer les activités professionnelles et rémunératrices qui en découlent ; particulièrement des elles artistes du spectacle et de la danse.

Une difficulté d'encadrement professionnels et réglementaires en regard de dispositifs parfois méconnus ou, mal connus, parfois inadaptés, les carences de corporations professionnelles ..

## SUR LE PLAN LOCAL QUELS DISPOSITIFS DAIDE(S) ?

Les dispositifs de soutien ont parfois eu du mal à se mettre en place soit par des mécanismes digitaux peut être complexes ou encore par une incapacité et difficultés des personnes concernées à répondre aux critères exigés.

Dès la fin MARS 2020, la SACEM avait déjà mise en places une information a destinations des auteurs compositeurs faisant états de mesure de soutien proposés aux créateurs par cette société.

Elle fut probablement la première institution à mettre en place un système d'aide pour les auteurs compositeurs.

Ensuite il y eut à notre connaissance pour les artistes professionnels :

■ Un dispositif par la CTM

■ Un autre par la DAC

■ Une préoccupation artistique exprimée par le plan de rebond de la CCIM

■ Une opération « PARTEZ EN MUSIQUE EN MARTINIQUE orchestrée par le CMT et le comité Musiques de Martinique

■ Une motion du CESECEM prenant position pour la définition de solutions adaptées et structurantes

## DES SOLUTIONS POUR L'AVENIR

Un impératif est probablement de mettre en place **des dispositifs de formations** nécessaires aux postulants aux métiers du spectacle pour favoriser une meilleure connaissance de règles parfois complexes, mal adaptés et quelques fois externalisées.

Un second est probablement de **trouver des modes opératoires** mieux adaptés à nos environnements.

On a vu que l'application stricte et rigoureuse de règles hexagonales de façon trop dogmatiques semblent rebutantes en outre-mer pour les institutions et personnes concernées dans nos territoires.

Il faut peut-être territorialiser une forme d'organisation singulière compatible au mieux avec les dispositifs législatifs et réglementaires nationaux mais simplifiés et adaptés à nos insularités pour une économie pérenne.

La régularisation des amateurs rémunérés est au centre de cette interrogation

De même les **cotisations** exigées auprès des employeurs d'artistes devraient être revues dans une approche plus vertueuse et partagée

La lutte contre le travail clandestin est au centre de ce débat

Dans un système qui exige une organisation rationnelle ces pratiques sont à bannir

La protection sociale des artistes leurs possibilités de bénéficier de mutuelles, de congés spectacle, de retraites sont des exigences de notre temps.

Y aboutir suppose des cotisations et une meilleure maîtrise des flux financiers sinon nombreux sont ces qui des retrouverions sans capacité de revenus d'ici quelques années.

## Il faut donc adapter nos stratégies en tenant compte :

■ De notre possibilité de parler au monde et défendre nos arts dans le monde

■ De l'urgence qu'il y a à adapter des règles singulières pour mettre en place les bases et les fondements d'une nouvelle économie et ce nouvelles ambitions artistique et culturelles pérennes et efficaces

■ Les créations du MANE regroupant plusieurs employeurs d'artistes et de l'association des professionnels de la musique proposée par l'artiste **ORLANE** sont des initiatives encourageantes pouvant contribuer à une forme de stabilisation souhaitée par tous.

■ La CCIM, la chambre des métiers, les organismes professionnels et les institutions politiques gagneraient à accompagner les structurations effectives de cette filière avec les groupements constitués.

**Christian BOUTANT**  
CMM - Membre du CESECEM

# ANTILLA

UN NUMÉRO SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

## Special

## LE LOGEMENT SOCIAL EN MARTINIQUE

**LES ACTEURS**

**LES AIDES**

**L'AVENIR**



*Dans les six pages qui suivent,  
et en amont de notre **magazine  
spécial** de la semaine prochaine,  
vous découvrirez trois des  
acteurs du **logement social**  
à la Martinique.*





# UN DES DEUX NOUVEAUX ACTEURS À LA MARTINIQUE



**LAURENT BOUSSIN**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

## *La Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe*

*(SEMAG) a pour vocation de répondre aux enjeux de développement des Iles de Guadeloupe et de la Martinique par la réalisation d'études, la définition et la mise en œuvre d'opérations d'aménagement, de construction, par la production de logements locatifs et par la gestion de sites touristiques majeurs. Elle réunit des collectivités territoriales et des communes ayant des projets communs de développement, avec des partenaires économiques et financiers privés. Rencontre avec Laurent Boussin son directeur général depuis 13 ans.*

## LA SEMAG

**« Construire le TERRITOIRE de demain et proposer une ville de qualité aux habitants, sont nos priorités »**

### Quels sont vos métiers ?

Nous sommes un **assembleur de compétences** et fédérons autour de nous les acteurs de l'aménagement, de l'habitat et de la construction : urbanistes, architectes, ingénieurs, techniciens, mais aussi juristes et financiers, qui assemblent leurs compétences, du montage à la réalisation des projets de nos clients publics ou privés. Nos champs d'intervention sont multiples :

■ **Aménageur.** Nous accompagnons les décideurs publics dans la conception et la planification de leur politique de la ville, que nous traduisons sous

forme de projets urbains mit ensuite en œuvre.

■ **Constructeur.** En réalisant les équipements structurants publics d'une ville, d'un quartier, nous produisons une gamme de logements aidés (locatif et accession à la propriété), des maisons clés en main en secteur libre, et offrons des réponses en matière d'immobilier de bureau.

■ **Bailleur social.** En gérant les logements locatifs, investissant dans le maintien à niveau de notre parc et en travaillant à offrir le meilleur service à tous nos locataires, nous contribuons à loger les plus démunis.

■ **Gestionnaire de sites touristiques** majeurs tels que le Jardin Botanique de Deshaies.

**« Votre métier premier est donc l'aménagement, comment êtes-vous devenu constructeur, bailleur puis gestionnaire de sites ? »**

Historiquement oui nous sommes aménageurs. L'aménagement se décompose en 2 familles ce qu'on appelle l'infrastructure, le réaménagement de quartier, toutes les opérations d'aménagement de la résorption insalubre sur votre territoire, par exemple, et la superstructure (collèges, lycées,



**Martinique : Résidence Les Hauts de Mansarde au Robert**

stations d'épuration, mairies...), tout ce qui consiste dans une commande publique à équiper le territoire en construisant. Il y a une vingtaine d'années notre conseil d'administration nous a demandé de prendre un tournant en devenant promoteur et bailleur social en Guadeloupe, ce qu'on a fait. A mon arrivée en 2007 un tournant radical a donc été pris en arrêtant de vendre des charges foncières à nos confrères et en poursuivant intensivement la production de logements, en se structurant en interne, tout en changeant de méthode. Nous sommes alors passé d'une production de 50 à 60 logements à 400 par an, et sommes devenu **depuis 4 ans le plus gros constructeur de l'île** avec 4500 logements en gérance. Notre modèle économique veut que nous soyons en situation de croître pour atteindre un point d'équilibre de 7 ou 8000 logements à l'horizon 2030. La moitié de ce patrimoine qui est à construire est déjà « dans les tuyaux » entre la LBU sanctuarisée et celle qu'on est en train de signer pour les chantiers en cours.

Nous avons élargi notre champ de compétence en 2008 voyant la déclinaison intensifiée de la commande publique. Après avoir cherché des marchés différents on s'est positionné sur de l'immobilier d'entreprise (de la promotion privée tournée sur le secteur tertiaire). Cela fut un succès qui nous a



*« ...une vision globale des territoires et une cohérence dans nos interventions »*

été fortement bénéfique, avec plus de 30.000 m2 de bureaux construits. On est devenu aménageur, promoteur bailleur social, donc promoteur Hlm et aussi promoteur privé à destination du tertiaire. **Depuis 3 ans on a pris un quatrième métier, celui de la promotion, la vraie promotion privée**, parce qu'on sent encore se durcir les commandes publiques, il nous faut trouver des relais de croissance internes et externes. Par ailleurs, notre actionnariat nous avait demandé, il y a 7 ans, de porter un regard sur l'acquisition du jardin botanique de Deshaies, l'équivalent du jardin de Balata en Martinique, nous en sommes devenus propriétaire et l'exploitons dans des conditions financières en adéquation avec

l'histoire de notre île.

**Vous gérez ce jardin comme vous auriez pu gérer une marina, par exemple ?**

Pour essayer de bien faire, nous sommes restés sur des dossiers cohérents, l'aménagement et la promotion, ce qu'on retrouve dans nos sociétés d'économies mixtes ultramarines, parce que nos territoires sont contraints géographiquement, on se doit de trouver des relais de croissance diversifiés. Gérer un jardin botanique et une marina peut paraître très éloigné de ces métiers de base c'est pour cela qu'on crée des sociétés ad hoc, mais c'est tout de même de la gestion, du management avant tout dans des conditions très normalisées. Je n'ai pas la prétention de tout savoir dans son

fond, mais par contre je sais m'entourer de spécialistes.

**Comment êtes-vous arrivé en Martinique et pourquoi ?**

Il y a 6 ans la Semag a été approchée par le président de région d'alors, M. Letchimy, sur les conditions d'un partenariat intelligent d'un cousin guadeloupéen qui veut apporter son expérience sur le territoire martiniquais. Nous sommes une société d'économie mixte, un ensemblier. Nous ne sommes pas que promoteur, ni qu'aménageur, **nous sommes en capacité de lire le territoire dans sa multiplicité, de ses formes et la complexité de son territoire et de proposer qui du logement, du stationnement, de l'équipement, du commerce et différents types de logement.**

Nous sommes donc venus nous implanter ici, en Martinique, et avons ouvert une agence sur place composée de martiniquais. La Semag a au-

*« ...nous sommes en capacité de lire le territoire dans la multiplicité de ses formes et la complexité de son territoire et de proposer qui du logement, du stationnement, de l'équipement, du commerce et différents types de logements »*

# UN DES DEUX NOUVEAUX ACTEURS À LA MARTINIQUE

Abymes : Une partie du Parc d'activités, La Providence



aujourd'hui près de 600 logements en gestion. Ce que nous voulons c'est servir le territoire qui nous accueille car 85% de la population martiniquaise a droit à un logement aidé, et nous sommes en retard de production **alors nous avons notre place**. Nous sommes là pour faire un effet levier et apporter une lecture différente, parce que notre lecture du territoire, avec la multiplicité de ce territoire et ses dimensions, n'est pas la même que celle d'un juste promoteur. Nous avons accompagné, par exemple, le territoire en faisant sur le Marin, le port en cale sèche.

**Nous ne sommes concurrent de personne, d'aucun groupe, bien au contraire.** Nous faisons des logements sociaux avec des entreprises martiniquaises ancrées sur leur territoire à l'instar des équipes de maintenance qui nous accompagnent dans la qualité de service que nous devons donner à nos clients.

**Avez-vous d'autres projets pour l'avenir ?**

Oui nous avons des projets de logements dans l'agglomération élargie. J'ai souhaité dans un premier temps m'adosser à l'expérience de la Martinique et ses promoteurs. Maintenant connaissant mieux le fonctionnement du territoire et des acteurs on se laisse l'opportunité d'acheter notre propre foncier et sortir nos propres opérations. **Vous n'avez que des logements Hlm, pas encore des logements en VFA privé ?**

Notre objectif premier a été de répondre au besoin politique exprimé. Deuxième

**“Pour les années à venir nous souhaitons être encore mieux accompagnés par l'ISF actuellement géré par Martinique Habitat.”**

étape, on constitue notre patrimoine par des recherches de foncier propre sans abandonner la VEFA. Notre troisième démarche, est de créer des opportunités foncières et des demandes pour pouvoir jouer le rôle d'un vrai promoteur en offrant de la promotion purement privée.

**Comment s'est passée votre arrivée sur le territoire avec les maires, vos confrères, etc. ?**

Franchement, fabuleusement bien.

**Vous nous parliez d'un changement capitalistique au sein de votre structure, il s'agit de quoi ?**

La Semag a bien évolué, sur ces 5 dernières années avec un investissement de 90 millions d'euros en Guadeloupe avec des pointes à 150 millions d'euros. On sentait progressivement arriver une inadéquation entre les missions que nous gérons et notre organisation capitalistique. On a développé un plan stratégique de patrimoine adossé à un plan moyen terme qui nous a permis de définir un cap. Les conditions et les étapes de celui-ci mettaient en avant le besoin d'une recapitalisation nécessaire pour être en situation de toujours maintenir à niveau nos actifs en développant un niveau d'entretien du patrimoine hlm très fort. Cela nécessitait un besoin important de fonds propres. Pour ce faire, on en a discuté avec les pouvoirs publics, la Région Guadeloupe, le Département qui nous accompagnent à hauteur de 1 millions d'euros chacun ; il nous fallait aussi un effet levier avec le privé. **Action logement vient avec un renfort très significatif de son actionariat en mettant 15 millions d'euros et en devenant un actionnaire de référence**, tout en gardant, c'est très important, le statut d'EPL, parce que c'est localement que les décisions se prennent pour les politiques locales avec des élus locaux. On devient le cousin d'Ozanam en Martinique et de Sikoa en Guadeloupe.

**Les règles concernant le logement social sont-elles les mêmes à la Martinique et**

**en Guadeloupe ?**

Les règles de financement sont les mêmes dans les outremer avec de toutes petites spécificités sur les effets leviers, avec de petites aides complémentaires, la loi de finance et la LBU sont les mêmes.

**Comment est composée l'équipe de la Semag ?**

La Semag c'est 98 collaborateurs et 30 sur notre filiale le jardin botanique. Au total 130 personnes. Notre chiffre d'affaire 2020 varie entre 60 et 90 millions d'euros.

**Qu'espérez-vous pour l'avenir ?**

**Il nous faut poursuivre et accélérer la simplification du mille feuilles et la simplification des conditions de sortie des opérations locatives qui sont beaucoup trop longues.** Si on fait une rétrospective sur les 10 dernières années on a certainement un doublement du temps pour sortir une opération, or on a les mêmes équipes et les mêmes financements donc on est moins efficaces, ça coûte plus cher de sortir des opérations. Il nous faut simplifier pour trouver de l'agilité. Ensuite, on n'a pas **une sanctuarisation de la LBU** nous permettant d'avoir une politique de réserve foncière et une certitude que sur les 4 prochaines années. **Le crédit d'impôt est une avancée significative par rapport à ce que nous avons avant**, pour autant **il reste encore des zones d'incertitude de sortie des opérations** qui pourraient faire porter des risques aux outils. Les freins sont la fragilité du tissu entrepreneurial avec un accès au foncier compliqué, cher et souvent très compliqué à viabiliser.

**Souhaitez-vous rajouter quelque chose ? Au-delà de l'évolution de l'organisation de notre entreprise, nécessaire pour rester une société agile et en capacité de répondre à son environnement en mouvement, ce qui fait la richesse de la SEMAG c'est son équipe, ici en Martinique et en Guadeloupe. L'humain, son écoute et son respect sont la création des richesses d'aujourd'hui et de demain.**

Propos recueillis par Philippe Pied

## ACTEUR MARTINICAIS DU LOGEMENT SOCIAL

### CED MARTINIQUE :

**“En Martinique, il faut faire connaître beaucoup plus le dispositif du logement social diffus et groupé, encore peu et mal connu par les personnes qui peuvent en bénéficier”**



**MICHELINE LANOIR**  
CHEFFE DE PROJET  
À CED MARTINIQUE

*Micheline LANOIR, depuis 17 ans dans la construction de logements sociaux et intermédiaires, est cheffe de projet à CED Martinique (Conseil expertise et développement) dont l'activité principale est l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrages (AMO) dans le public et le privé pour tous types de projets du maître d'ouvrage ainsi que le management de l'aménagement public, le management des constructions publiques et privées et la programmation. Depuis septembre 2020 CED a élargi son activité en devenant opérateur social agréé en ce qui concerne le L.E.S diffus et groupé.*

#### En quoi consiste la mission d'un opérateur social agréé ?

Depuis 1996, les opérateurs sociaux privés contribuent à la politique de l'habitat, menée par l'Etat et les collectivités locales. Les opérateurs sociaux du logement sont des organismes agréés par l'Etat, producteurs de logements sociaux comme l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) et les Logements Evolutifs Sociaux (L.E.S). A ce titre, ils contribuent à l'insertion par le logement et luttent contre l'exclusion sociale. Seuls les organismes agréés et reconnus auprès des services de l'Etat (Préfecture)

peuvent mener cette mission d'opérateur social.

A titre de mandataires des demandeurs, nous constituons les dossiers administratifs par un **accompagnement social, administratif, technique et financière des bénéficiaires du L.E.S** en s'assurant de la prise en charge de la conception architecturale, technique de la construction ainsi que le pilotage et le suivi des travaux. Nous gérons intégralement les demandes d'aide et mettons notre savoir-faire au service des populations concernées.

#### Qu'est-ce qu'un L.E.S ?

Le logement Evolutif Social (L.E.S) est un **dispositif qui permet l'accession à la propriété de leur résidence principale des ménages les plus modestes**. Les modalités d'attribution du L.E.S sont fixées par arrêté préfectoral et subordonnées à des conditions de ressources. Peuvent être bénéficiaires, toutes personnes possédant un terrain constructible ou ayant des droits de construire. Il Permet aux familles modestes d'acquiescer dignement un logement avec des fonds publics. Le L .E.S est un logement qui n'est pas totalement fini, d'où



**Concept : Modèle de Logements Evolutifs Sociaux**

# ACTEUR MARTINICAIS DU LOGEMENT SOCIAL

son nom : Logement Evolutif Social.

## Quelles sont les modalités de financement ?

C'est un **logement aidé financièrement pour partie par l'attribution de subventions** pour la construction en cas de logement individuel ou son acquisition en secteur groupé, avec une assistance technique et sociale au montage du dossier. Le logement évolutif social est un logement qui bénéficie de fonds publics de + de 80%. Le reste à charge est financé par des fonds propres, soit par un prêt complémentaire notamment auprès de l'interface Martinique Habitat, soit par des fonds propres apports de l'attributaire.

Seul l'opérateur agréé peut demander ces fonds **auprès des divers partenaires**. Nous percevons donc ceux-ci et les gérons en lieu et place de l'attributaire pour son projet de construction L.E.S en tant que mandataire.

## Quelle est la démarche à suivre pour bénéficier de ce dispositif ?

Etre propriétaire ou ayant droit d'un terrain constructible ; le demandeur peut être le propriétaire du terrain ou obtenir du propriétaire (lignée directe) une autorisation pour pouvoir prétendre à cette aide, soumise à un plafond de ressources.

Il faut faire tout de même attention et porter à la connaissance des demandeurs que cette autorisation n'est pas un titre de propriété, et qu'ils devront régulariser par la suite. Cette dérogation permet de **construire**



Concept : Modèle de Logements Evolutifs Sociaux

## son projet en attendant la régularisation.

*A noter : des aides existent pour la sortie en indivision auprès des organismes comme l'ADIL, la CAF, les EPCI... ce qui facilitera la régularisation des terrains indivis.*

## Les logements dont vous parliez à l'instant, ce sont des logements évolutifs sociaux à terminer ?

Quelques **finitions intérieures** restent à la charge de l'attributaire. Chaque opérateur a son mode de construction et son concept et son reste à finir à charge du maître d'ouvrage. Il peut s'agir de la peinture, du faux-plafond, du carrelage... Par exemple, CED en tant que nouvel opérateur agréé a établi avec la maîtrise d'œuvre « groupe BLV » le concept « **MODUL'om Karaïb** », mariage entre le béton/bois avec trois prestations de finitions intérieures à la charge de l'attributaire. Le logement doit être clos et couvert avec un minimum d'habitabilité : évier, bloc sanitaire, eau et

électricité... Le niveau d'achèvement complet extérieur permet de bénéficier de la garantie Dommages-Ouvrages. Toutefois, les compteurs d'eau et d'électricité, la taxe locale d'équipement, restent à la charge de l'attributaire. Un avantage non négligeable l'exonération de la taxe foncière pendant 2 ans.

## Quelles sont les caractéristiques du logement groupé (L.E.S Groupé) ?

C'est le type de logement actuellement le moins utilisé, de nombreuses opérations de logements groupés sont à l'arrêt. D'où notre réponse à l'appel à candidatures **de la DEAL comme nouvel opérateur agréé pour un redémarrage de ce procédé**. D'ailleurs les nouveaux opérateurs agréés seront les interlocuteurs privilégiés de la DEAL pour ces logements groupés. Pour ces programmes groupés il faut les relier à un dispositif qui intervient dans le cadre d'une opération de RHI ou autre. Les opérations de logements groupés permettent

aux collectivités de résoudre de nombreux cas sociaux, des problèmes d'aménagement liés aux risques naturels... Il s'agit de reloger un groupe d'habitants qui est dans une zone à risque (par ex une zone inondable). Après une enquête et expertise sur leur bâti existant une proposition de relogement est faite (terrain + construction d'un L.E.S) avec un prix minoré du foncier pour favoriser l'accession. **C'est là une des nouvelles interventions de C.E.D en tant que nouvel opérateur agréé en L.E.S diffus et groupés.**

## Quelle est la démarche pour une telle opération ?

La ville lance un appel à projet auprès des opérateurs agréés pour accompagner ces familles dans la mise en place de l'opération groupée en L.E.S. L'opérateur retenu étudiera la faisabilité du projet et aura un rôle de conseil, d'accompagnement, d'ingénierie administrative, sociale et financière. Il devra faire aboutir le projet jusqu'à sa



conception et livraison. Les futurs attributaires seront ainsi relogés et seront de nouveaux propriétaires d'un foncier et logement neuf dans une zone sans risque majeur.

#### Et comment cela se passe dans le diffus ?

Le futur demandeur se dirige vers un opérateur agréé (dont la liste se trouve sur le site de la DEAL). L'opérateur agréé choisi, étudiera les critères de ressources, la faisabilité de son projet, procédera au montage du dossier et l'accompagnera jusqu'à la conception et réalisation de sa construction. Rappelons que pour le diffus, le particulier doit être propriétaire ou ayant droit d'un terrain constructible contrairement au groupé où une proposition de relogement est faite avec un foncier d'assiette et une construction. Dans les 2 cas les futurs occupants bénéficieront de subventions selon la catégorie du ménage. Les aides sont allouées en fonctions du nombre d'occupants.

#### Dans le cadre du LES groupé, le terrain appartient-il à la mairie ?

Le terrain d'assiette pour le programme d'opération groupé peut appartenir à la mairie, une EPCI, un établissement public... le terrain est divisé par lot et rétrocédé aux futurs occupants dans le cadre d'une opération groupée, ceci en contrepartie du foncier et de la construction existante qui seront évalués et indemnisés. Ce qui constituera un apport pour le futur projet.

## “Pour les années à venir nous souhaitons être encore mieux accompagnés par l'ISF actuellement géré par Martinique Habitat.”

#### Et les bailleurs ?

Les bailleurs sociaux ne s'engagent pas sur la réalisation des L.E.S. Ces dossiers sont pris en charge exclusivement par les opérateurs sociaux. Dans le cadre de programme groupé, un lotissement est créé où il y aura une mixité entre les HLM et les L.E.S groupés.

#### Combien de logements LES ont été construits en Martinique en 2020, quels modes de construction ?

Il y a eu de cela trois ans (dans mes anciennes fonctions en tant que Directrice chez un autre opérateur social agréé), 400 demandes étaient recensées tous opérateurs confondus, pour un total en réalisation de 120 logements. Depuis une nette diminution avec l'arrêt de l'attribution de l'allocation logement en 2018 qui venait en diminution de l'échéance du prêt, ce qui facilitait l'accès à l'accession sociale pour les personnes à revenus modestes. A ma connaissance, en tant que CED, nouvel opérateur agréé depuis septembre 2020, il y a eu que 26 logements réalisés en 2020. Malgré la réattribution de l'allocation logement début 2020, cette disparité a fragilisé le secteur du L.E.S et certains opérateurs n'ont pas pu se relever !

#### Selon vous le logement social a de beaux jours devant lui ?

Le logement social est une priorité du gouvernement, avec la loi Letchimy sur l'indivision, avec les logements insalubres, les compétences élargies des EPCI... Beaucoup de politiques l'ont mis à leur programme électoral. Le besoin pour l'insertion et l'aménagement urbain et face aux risques est très important et le retard de réalisation très conséquent. Il faut faire connaître beaucoup plus le dispositif du logement social diffus et groupé, encore peu et mal connu par les personnes qui peuvent en bénéficier. Avec la réapparition de l'AL, le L.E.S a de beaux jours devant lui ! CED espère relever ce défi avec

son équipe administrative et son équipe de maîtrise d'œuvre « groupe BLV » avec le concept MODUL'om Karaïb ».

#### Si l'attributaire souhaite un logement plus grand que celui que vous lui proposez, comment faire ? Peut-il le louer à quelqu'un d'autre ?

Il y a des règles, tout est fonction des capacités financières de l'attributaire également. Il perçoit les subventions mais en contrepartie il y a des droits et obligations. Il doit occuper le logement pendant 15 ans en résidence principale, au moins 6 mois par an. Si le logement est transformé à usage commercial ou loué, les divers partenaires peuvent demander le remboursement des sommes allouées pour la construction.

#### Une autre précision ?

Pour les années à venir nous souhaitons être encore mieux accompagnés par l'ISF (interface social et financière entre l'opérateur et la banque) actuellement géré par **Martinique Habitat. La caution solidaire (co-débiteur) exigée par la banque reste un frein considérable.** A défaut du FGHM constitué pour cela, nous préconisons de prélever 3% sur les prêts comme une mutualisation, cette somme servirait de fonds en cas d'impayé et pourrait être remboursée en partie à l'attributaire qui n'aurait pas rencontré de difficulté dans son remboursement. Il faudrait aussi pouvoir recourir à l'hypothèque pour ceux qui sont propriétaires, soit environ 30% des cas, pour permettre à plus de dossiers d'aboutir et d'évoluer plus rapidement.

Ce dispositif de L.E.S est peu ou mal connu. Je dirais aux personnes concernées d'arrêter de payer un loyer inutilement et d'opter pour la construction d'un LES dont il ne leur restera que 20% au plus à charge. Le logement est individuel, para cyclonique, parasismique, bien ventilé... et évolutif !

**Propos recueillis par Philippe Pied**

## ACTEUR MARTINIQUEAIS DU LOGEMENT SOCIAL



**GARY PAVADÉ**  
**DIRECTEUR**

*Soliha Antilles est un complément des trois bailleurs historiques publics, et apporte des solutions en mobilisant uniquement le parc privé, en négociant les tarifs et les conditions d'accès pour les ménages modestes.*

### SOLIHA ANTILLES :

**“ Apporter des solutions logement social dans le parc privé ”**

**L'**Agence immobilière sociale de la Martinique, SOLIHA Antilles, a deux objectifs principaux :

- l'accès au logement par, le développement d'une offre locative sociale en mobilisant le parc privé, la production de logements d'insertion et l'accession sociale à la propriété, dans l'habitat existant ou en construction neuve.
- le maintien dans un habitat décent, en répondant aux défis du coût du logement, de la dégradation de l'habitat, de l'insalubrité et de la non-décence, de la précarité et de la transition énergétique, des besoins d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, au handicap ou aux risques

environnementaux.

Créée il y a 10 ans, cet outil financé par la CAF, la CTM et l'État apporte des solutions-logement dans le parc privé aux ménages modestes en négociant les tarifs et les conditions d'accès de ces derniers. Partenaire des bailleurs sociaux, SOLIHA Antilles est un acteur de premier plan qui participe à réduire les délais de relogement et à fluidifier le parcours résidentiel des ménages martiniquais.

#### Comment cela fonctionne-t-il ?

L'action de SOLIHA ANTILLES en faveur des ménages et des propriétaires est mise en œuvre dans le respect des exigences de la Loi HOGUET et des obligations d'une agence im-

mobilière sociale. A titre d'exemples, nous proposons :

- **L'intermédiation locative** grâce à la contractualisation d'un mandat de gestion social.
- La **location/sous-location** (l'agence prend à bail et sous-loue au ménage).
- Un **accompagnement des ménages**, par notre assistante sociale qui favorise l'accès aux droits, l'appropriation du logement, la médiation avec le voisinage, et une bonne gestion de leur budget.
- Des **services associés** aux propriétaires (aides financières, conseils travaux, fiscalité, suivi technique du logement).

La grande majorité des ménages nous sont adressés par les travailleurs sociaux du territoire (CAF,



CTM, CCAS...) et les différents partenaires (DALO, CTCO).

En tant que dépositaire d'un mandat, nous nous chargeons de l'ensemble des formalités tels que la rédaction des actes, l'établissement des états des lieux. Aussi, nous sommes très vigilants s'agissant des revenus locatifs de nos propriétaires.

### **SOLIHA Antilles est une agence locale ou dépend d'une structure plus importante ? Combien de biens gérez-vous ?**

Notre agence est locale et juridiquement autonome. Cependant, nous sommes membre de la fédération SOLIHA, issue de la fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement, et premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat en France.

L'équipe de 8 collaborateurs dirigée par Garry PAVADE gère un parc d'un peu plus de 700 logements privés.

### **Comment trouvez-vous votre parc ?**

Nous disposons de prospecteurs qui captent les logements. Ces derniers négocient le prix des loyers et proposent aux propriétaires de mobiliser des dispositifs avantageux sur le plan fiscal et financier tels que :

Le « conventionnement avec ou sans travaux » signé avec l'ANAH qui donne l'accès à 85% d'exonération sur les revenus locatifs et une prime de 1000 €.

Une garantie de loyers et dégradation gratuite tant pour les propriétaires que les locataires avec Vis@le d'Action Logement.

L'autre apport vient du fait que nous agissons sur le volet de la réhabilitation en centres bourgs. Notre action ne vise pas une production de logements sociaux à l'échelle des grands bailleurs historique du territoire, mais plutôt de petits ensembles proches des services et commodités en réponse aux besoins de nos usagers.

Ensuite certaines expérimentations ont pu être menées avec l'aide de nos partenaires, notamment Rénov'Futé qui vise à réhabiliter de grands logements dégradés en les redistribuant afin de créer une solution-logement à très bas coût tout en offrant un complément de revenus au propriétaire occupant.

### **Comment est calculé le loyer, est-il calqué sur le prix du loyer en Hlm, qui sont vos clients ?**

Du fait que nous n'intervenons que sur du parc privé, nos loyers sont négociés dans le libre c'est-à-dire avec comme base le prix du marché. Cependant, nous gérons aussi des logements conventionnés avec ou sans travaux, conventionnement que nous proposons aux propriétaires. Ceux-là, du fait du type de conventionnement avec l'Anah ont un loyer déterminé par l'Etat. Ils sont donc comparables, toutes proportions de surfaces gardées, aux loyers du parc HLM.

Nos usagers, comme indiqués précédemment, sont des ménages à faibles revenus sans critères d'âges. Souvent, une situation sociale difficile vient se greffer à de faibles ressources financières d'où des taux d'effort des ménages très importants. Notre travail consiste à tenter de trouver un logement adapté compte tenu des contraintes tels que les faibles revenus, le prix du marché dans la zone souhaitée, les critères fixés par les accompagnants... et à convaincre le propriétaire que

### **Vous ne vous occupez que des loyers ? Faites-vous de la vente ?**

En tant qu'agence immobilière nous pouvons effectivement faire de la vente, cependant, au regard des besoins de nos usagers nous nous concentrons principalement sur l'intermédiation locative.

### **Vous travaillez avec les sociétés d'Hlm ?**

En tant qu'acteurs du parcours résidentiel des usagers nous collaborons régulièrement. Nous avons des problématiques transversales tels que, le maintien dans le logement, l'optimisation énergétique des logements, l'accompagnement des ménages de nos parcs, la formation de nos équipes. J'ai moi-même l'année dernière participé à une formation dispensée par l'USH, l'AFPOLS et l'Université Paris 13.

### **Avez-vous un site internet avec vos offres ?**

Non parce que nous travaillons la plupart du temps en flux tendu et nos demandes

passent généralement par les travailleurs sociaux et nos partenaires. Le site a plutôt pour vocation de présenter l'action de SOLIHA et nos différents dispositifs. Néanmoins, nous travaillons à la construction d'un site approprié à nos pratiques.

### **Que souhaiteriez-vous pour 2021 en termes de fonctionnement ou de législation, par exemple ?**

Répondre à la demande du plus grand nombre dans les meilleurs délais possibles est notre priorité. Nous tenterons, sur les projets que nous avons, de tirer profit des possibilités qu'offre le législateur avec par exemple l'usufruit locatif social, les primes à la rénovation... Nous travaillerons aussi à réduire la facture énergétique de nos locataires grâce à notre tout nouveau service ouvert en fin d'année dernière et le déploiement de notre programme ZESTE qui y est lié.

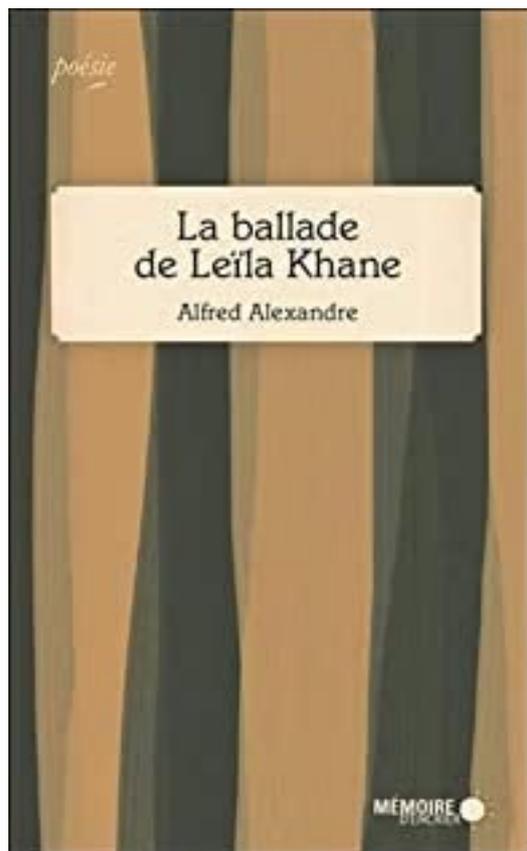
**Les estimations parlent de 14 000 logements mobilisables dans le parc privé, nous sommes convaincus, comme beaucoup d'autres, qu'une partie de la réponse à cette forte demande de logement des ménages martiniquais viendra du parc privé.**

**Propos recueillis par Philippe Pied**



# « La Ballade de Leïla Khane »

## d'Alfred Alexandre



**Elle elle s'appelle Leïla Khane  
Et la grâce où je l'exile  
lui donne  
le courage des vents du large**

Les Martiniquais connaissent Alfred Alexandre essayiste<sup>1</sup>, romancier et auteur de théâtre<sup>2</sup>. Son nouvel opus ne se rattache à aucun des genres précédents. *La Ballade de Leïla Khane* est en effet un long poème amoureux. : une certaine Leïla s'adresse à son amant, lequel rapporte ses paroles. D'où le rappel incessant de la formule « Leïla dit ».

Leïla promène (ou « balade ») son interlocuteur des îles du Rosaire, en face de Carthagène des Indes en Colombie jusqu'à Santa-Maria, au nord du pays et au-delà jusqu'à Carthage dans l'actuelle Tunisie. Elle ne vient pourtant pas de l'antique Carthage, laquelle a donné son nom à la Carthagène espagnole et par ricochet à celle de Colom-

bie. Comme l'indique l'auteur dans le prologue, son prénom évoque l'héroïne d'un conte arabo-musulman, qui rendit fou d'amour le poète Qais au point qu'on le surnomma « Majnoun Leïla » (le fou [d'amour] de Leïla).

Pourquoi Khane ? Dans le prologue le mot est orthographié « (K)hane ». Or le mot « hane » existe en français, c'est un terme du jeu de go, un coup en diagonal au contact d'une pierre adverse. Le mot « khan » existe aussi : il désigne un prince (tartare à l'origine). On peut spéculer sur le choix du nom propre Khane pour la femme aimée ; l'étymologie semble lui conférer une intention plutôt belliqueuse. Comme s'il fallait signifier que derrière les plus doux élans la guerre des sexes ne désarme jamais complètement.

Pendant une autre piste conduit à une interprétation radicalement opposée. Laila (ou Lilly) Khan est une chanteuse pachtoune pakistanaise. Or celle-ci s'est produite récemment en Tunisie – et sans nul doute à Carthage ! – dans des concerts dont l'intention affichée était de promouvoir la paix...

Alexandre est-il lui aussi amoureux de sa muse jusqu'à la folie ? On ne saurait le lui souhaiter. Le fait est en tout cas qu'il trouve de bien belles formules pour évoquer les « tendresses d'îles blotties en archipel », « les corps amoureux qui continuent de s'aimer longtemps encore après l'absence », ceux qui « dorment penchés sur l'horizon » ou encore « le grain salé de sa bouche posé sur mon épaule comme

une pépite éclosée de l'air marin ».

Le « dit de Leïla », destiné aussi bien à être déclamé sur une scène qu'à la lecture recueillie qui convient d'ordinaire à la poésie, frôle parfois l'érotisme cru :

« Leïla dit que le soir les îles dansent le ventre nu / près des hôtels où une jeune fille qui lui ressemble aguiche ».

D'autres fois, on est arrêté par un verset dont la syntaxe torturée interpelle :

« Leïla dit que ce n'est pas le vent qui les pousse / c'est la vie qui veut boire l'océan / et son goût somnolent les errances / et le temps des nomades / devançant les climats où aucune pluie / ne barre l'horizon du voyageur ».

Avec *Leïla Khane*, Alexandre a trouvé un ton très différent de celui de ses romans et de son théâtre. Sa première tentative en tant que poète apparaît incontestablement comme une réussite. On ne sait trop à quoi la comparer. Nous vient d'abord à l'esprit – même si la trame narrative est toute autre – le récit en prose poétique de Laurent Gaudé intitulé *Salina, les trois exils*. Trois exils comme les Islas del Rosario, Santa-Maria et Carthage sont trois dans la *Ballade de Leïla*. Et peut-être est-ce simplement une coïncidence mais le mot « exil(e) » est bien présent dans les deux vers que nous mis en exergue.

# A la rencontre de Frantz Fanon

## Maher BEAUROY présente *INSULA*



### SENSATIONNEL

C'est le qualificatif que j'ai choisi pour illustrer le concert proposé par Tropiques Atrium pour célébrer Frantz FANON ce samedi 23 janvier.

Une salle confortablement remplie avec les précautions d'usage en cette période de crise sanitaire. Les mélomanes ont en effet répondu présents en nombre pour ce qui allait se révéler être un moment exceptionnel, délicieux avec une très belle représentation et des musiciens de grande qualité.

A la baguette Maher BEAUROY ce jeune prodige, pianiste, compositeur, chef d'orchestre, improvisateur hors pair, et .... Show man.

Au total 10 musiciens parmi lesquels une violoncelliste (Anissa Altamayer), 2 violons (Thomas Raso et Antoine Breux), un contrebassiste, Sélène Saint-aimée, une section rythmique (Boris reine Adelaïde Djeka Légré) une flûte traversière et flûte des mornes (Mario Mas), et pour représenter l'Algérie Qais Sadi chanteur et pratiquant une forme de guitare dénommée OUD,

avec au final la voix saisissante des mots déclamés par Dr de KABAL.

Et des moments d'un incommensurable bonheur, de découvertes, d'émotion, d'émerveillement .... Tout y était, des créations originales écrites par Maher, des performances artistiques, des improvisations ; tout cela enveloppé de citations de ces textes fulgurants et sans concessions de ce combattant pour la liberté des noirs et des peuples colonisés et opprimés que fut Frantz Fanon l'auteur notamment de deux grands succès littéraires " Peau noire et, masque blanc " et "Les damnés de la terre".

Le mariage entre les sonorités et traditions mélodiques algériennes et les rythmes et musiques des Antilles donna un résultat convainquant et emportant l'adhésion de tous.

Nous devons vraiment souligner le travail de qualité accompli par l'équipe de Tropiques Atrium dont l'engagement culturel est perceptible en ces moments difficiles pour le secteur du spectacle vivant.

Le public également est rassurant, il se sent concerné et impliqué pour que vive la culture.

D'ailleurs dès le premier titre il a manifesté de façon énergique son adhésion à cette puissance musicale exprimée par cette formation.

Le même phénomène avait été vécu lors du concert de présentation issue de la résidence biguine jazz collective à laquelle Maher a contribué le 14 août dernier à l'Appaloosa au François (décidément).

La genèse de ce projet date de 2006 selon Maher, avec son ami musicien d'Algérie. ...ils s'étaient promis de concrétiser un tel projet dans l'avenir autour de Frantz Fanon. Ces désormais chose faite pour notre plus grand bonheur et pour jazz fusionnel Maghreb Antilles.....17 après.

Les jeunes artistes de chez nous dans la création musicale contemporaine et performante ont bien besoin de tels soutiens... et ils sont de plus en plus nombreux.

**Christian BOUTANT**

== Ajl 02084.1956 ==

**CAPITAL INITIATIVE ANTILLES-GUYANE**  
Société par actions simplifiée  
à capital variable  
au capital de 50.000 euros  
Siège social : 30, route de la clairière  
97200 Fort de France  
R.C.S. FORT DE FRANCE EN COURS

## AVIS DE PUBLICITE

Par acte sous seing privé en date du 18 janvier 2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : CAPITAL INITIATIVE ANTILLES-GUYANE

**FORME** : Société par actions simplifiée

**CAPITAL** : 50.000 euros

**SIEGE** : 30, route de la clairière – 97200 FORT DE FRANCE

**OBJET** : Assistance, conseil et service aux entreprises ; rachat temporaire d'Actifs ; marchand de biens ; location mobilière et immobilière ; solution de financement et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

**DUREE** : 99 années

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. L'ensemble des actions de catégorie A aura droit à un minimum de 51% des droits de vote attribués à l'ensemble des actions catégorielles de la Société. L'ensemble des actions de catégorie B aura droit, à un maximum de 49% des droits de vote.

**ACTIONS** : 2.500 actions de catégorie A

**CESSION** : Les actions de catégorie A ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant d'actions de catégorie A. Les actions de catégorie B sont librement négociables.

**PRESIDENT** : Monsieur Guillaume de BEAUCORPS né le 30 juin 1976 à Clermont-Ferrand, de nationalité française, demeurant 14, rue de Chèvreloup 78590 Noisy le Roi.

RCS de FORT DE FRANCE

Ajl 02084.1956

== Ajl 02088.1956 ==

## Avis de modification

**Dénomination sociale** : NESS AFFICHAGE

**Forme** : SARL

**Siège social** : 290 Avenue Raoul Follereau  
97200 Fort de France

**Capital social** : 500 euros

**Numéro SIREN** : 791 403 413 RCS Fort de France  
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21/01/2021, les associés ont décidé de transférer à compter du 22/01/2021, le siège social qui était à 290 Avenue Raoul Follereau 97200 Fort de France à l'adresse suivante 13 Avenue Madiana 97233 Schoelcher.

L'article 5 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis et mention

Ajl 02088.1956

== Ajl 01925.1956 ==



## OBJET DE LA CONSULTATION : ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET ARCHITECTURALE POUR LA CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE AQUACOLE TERRITORIAL – 20FS029M

Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>.

Date limite de réception des offres : 8 février 2021 à 12 h 00.

Ajl 01925.1956

== Ajl 02081.1956 ==

## AVIS DE CONSTITUTION

**Madinina Elec Sécurité. Sigle : MES. Micro-entreprise (EIRL). Capital de : 500€. Siège Social Domicilié** : Chez Mr SOUTARSON Quartier DEFORTS 97220 TRINITÉ. **Dirigeant** : Mr Hugues Emmanuel SOUTARSON, quartier DEFORTS 97220 TRINITÉ. **Email** : Madinina.elecsecurite@g mail.com. **Objet** : Électricité motorisation de portail et volets roulants motorisés.

Ajl 02081.1956

== Ajl 01390.1956 ==



## AVIS DE MARCHÉ

**OBJET DU MARCHÉ : MISSION DE COORDINATION SPS POUR LA RECONSTRUCTION DES APONTEMENTS DU PORT DE PECHE DU MARIN – 20FS008M.**

L'avis d'appel public à la concurrence détaillé est consultable à l'adresse électronique suivante :

<https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>.

Date limite de réception des offres : le 11/02/2021 à 12 h 00 précises.

Ajl 01390.1956

== Ajl 02082.1956 ==

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 septembre 2020 à Fort de France, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : SCI. **Dénomination sociale** : DREAM CHASERS SCI. **Siège social** : CITE DILLON BAT J ESC 2 APPT 1 - 97200 FORT DE FRANCE. **Objet social** : L'acquisition et la construction de tous biens immobiliers. La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location autrement, de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, d'échange, apport autrement. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social** : 100 euros. **Gérant** : Monsieur Jordan BERT demeurant Résidence Prestige – La Meynard Bat 24 – Appt 339 97200 FORT DE FRANCE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis  
Ajl 02082.1956

== Ajl 02089.1956 ==

**RIO QUAD**  
Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
Au capital de 500 euros  
Siège social :  
Résidence Rhizophore Bat4 N6  
Quartier Basse Gondeau - 97232 Lamentin  
853 843 761 R.C.S. FORT-DE-FRANCE

## AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 22 janvier 2021, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter de la date de la décision comme suit :

- Tous types de restauration traditionnelle. L'activité de restauration avec un service à table. La préparation de plats cuisinés, traiteur, la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration.

- Et plus généralement toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. »

Mention sera faite au RCS : Fort-de-France.

Pour avis,  
Ajl 02089.1956

== Ajl 02092.1956 ==

## AVIS DE MODIFICATION

SUITE AU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14/09/2020, précisant la cession de parts entre associés, la SARL POIVRE ET SEL devient une SARL unipersonnelle à compter du 14 Septembre 2020.

Pour avis le Gérant  
Ajl 02092.1956

== Ajl 02083.1956 ==

**S.A.F.E.R.-MARTINIQUE**  
Société Anonyme  
Au capital de 609.936€uros  
Siège social : Domaine de Montgérald  
1, Avenue Louis Domergue  
97200 FORT DE FRANCE  
R.C : 74 B 218  
Siret : 303 169 759 00014

**CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA MARTINIQUE** : Partant : M.DAGISTE Hervé. **Nouveau** : Mme MUCRET Béatrice épouse LE MESTRE. (Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du 27 Mars 2020).

**JEUNES AGRICULTEURS** : Partant : M.VELAYOUDON Jules-José. **Nouveau** : Mme DRELA Audrey. (Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de Jeunes Agriculteurs du 16 Octobre 2020).

**ORGANISATION PATRIOTIQUE DES AGRICULTEURS MARTINICAIS (OPAM)** : Partant : M.BEL-LAY Romain. **Nouveau** : Mme LAHELY Luberthe. Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'OPAM du 30 Octobre 2018).

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MARTINIQUE** : Partant : M.CARETO Didier. **Nouveau** : M. BONIFACE Patrice. Décision de la Fédération des Chasseurs du 26 Juin 2019).

Pour avis,  
Le Directeur Général  
Ajl 02083.1956

== Ajl 02085.1956 ==

**AVIS DE CONSTITUTION**

**SARL « S.T.T.E.G. » au capital de 2 000 €**  
**Forme** : SARL. **Dénomination** : STEEVE TOUS TRAVAUX D' ELECTRICITE GENERALE. **Sigle** : S.T.T.E.G. **Siège social** : Grand Case, lot. N° 02 Les Colombes – 97232 LE LAMENTIN. **Objet** : Travaux d'électricité générale ; Toutes activités annexes et connexes commerciales ou immobilières se rapportant au dit objet. **Capital** : 2 000 euros. **Durée** : 99 ans. **Gérant** : M. FREDERIC Steeve demeurant à Grand Case, lot. N° 02 Les Colombes dans la commune du Lamentin (97232) immatriculation de la société au RCS de FDF pour avis.

Ajl 02085.1956

== Ajl 02086.1956 ==

**GOOD DEAL AUTOS SASU**  
SASU au Capital: 1000€.  
898 BIS ch. POINTE LA ROSE SUD POINTE  
LA ROSE 97231 ROBERT  
RCS: 839513538 de FORT DE FRANCE

**AVIS DE TRANSFERT**

Le 15/01/2021, L'associé unique décide du transfert du siège social au 66 RUE POINSETTIAS, 97229 Trois îlets, le 15/01/2021; Modification au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02086.1956

== Ajl 02087.1956 ==

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP, en date du 18 janvier 2021 au Lamentin il a été constitué une société par actions simplifiées (SAS) répondant aux caractéristiques suivantes : **Dénomination** : 2CJ PRESTATIONS. **Nom commercial** : « 2CJ PRESTATIONS ». **Siège social** : Acajou Prolongé Impasse les Christophine 97232 Le Lamentin. **Objet social** : Diagnostic auto, le lavage intérieur et extérieur auto, la vidange, le lavage moteur, le lavage moteur, le rajeunissement de phares, la réparation et montage de pneumatique, la location courte durée et petite mécanique se rattachant à l'objet principal. **Durée** : 99 années, à compter de la date d'immatriculation au RCS de Fort de France. **Capital social** : 500 EUROS, apport en numéraire. **Président** : Monsieur CLAVEAU Joël demeurant au Lamentin. La société sera immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour extrait,  
Le Président  
Ajl 02087.1956

== Ajl 02090.1956 ==

**MACAO SCL QUALITE - MARTINIQUE**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 194 Impasse Madou  
Lotissement Petite Rivière  
97232 LE LAMENTIN

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société représentant les caractéristiques suivantes. **Forme** : Société A Responsabilité Limitée. **Dénomination** : MACAO SCL QUALITE-MARTINIQUE. **Siège social** : 194 Impasse Madou Lotissement Petite Rivière 97232 Le Lamentin. **Objet** : activités de conseil, audit et formation en hygiène alimentaire, en réglementation sanitaire, qualité, agrément sanitaire, plan de laboratoire / cuisine, application numérique, prévention des risques, d'expertise en qualité, de sous-traitante d'analyses biologiques, physico chimique alimentaires. **Durée** : 60 années. **Capital** : 2 000 euros. **Gérante** : Adeline Vanessa MACAO 194 Impasse Madou Lot Petite Rivière 97232 Le Lamentin. **Immatriculation** : au RCS de Fort-de-France.

Pour avis,  
Ajl 02090.1956

== Ajl 02092.1956 ==

**AVIS DE MODIFICATION**

SUITE AU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14/09/2020, précisant la cession de parts entre associés, la SARL POIVRE ET SEL devient une SARL unipersonnelle à compter du 14 Septembre 2020.

Pour avis le Gérant  
Ajl 02092.1956

== Ajl 02095.1956 ==

**PROXXICONSEILS**  
SASU en liquidation au capital de 100 €  
Siège social : Morne Vent Habitation  
la Capoul C/o P. LEOPOLD  
97270 SAINT ESPRIT  
820 325 645 RCS Fort-de-France

Par assemblée générale extraordinaire du 31/12/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Anaïs LEOPOLD demeurant Morne Vent Habitation la Capoul 97270 St Esprit pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation du RCS de Fort-de-France.

Ajl 02095.1956

== Ajl 02096.1956 ==

**CENTRE AYURVEDIQUE PAPAYA**  
SASU en liquidation au capital de 1000 €  
Siège social : Morne Calebasse  
Route de l'Aileron  
97260 MORNE ROUGE  
822 403 739 RCS Fort-de-France

Par assemblée générale extraordinaire du 29/12/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Yolande PAPAYA demeurant Morne Calebasse – Route de l'Aileron 97260 MORNE ROUGE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation du RCS de Fort-de-France.

Ajl 02096.1956

== Ajl 02097.1956 ==

**AVIS DE CONSTITUTION**

Le 07/01/2021 a été constituée, par acte sous seing privé, une Société à responsabilité limitée au capital de 2000 euros, en numéraire. **Objet** : randonnée sub-aquatique, activité de loisirs nautiques touristiques. **Dénomination** : « FYREMI » **Nom commercial** : Les Aquanautes **Durée** : 99 ans. **Gérant nommé par acte** : FYNNAERT Stéphane demeurant quartier LA AGNES, 97290 LE MARIN. **Siège Social** : Quartier LA AGNES, 97290 LE MARIN.

Pour avis,  
Le GERANT,  
Ajl 02097.1956

== Ajl 02098.1956 ==

**ECOFIN**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
Siège social : Espace Dillon 3000  
17rue Georges EUCHARIS  
97 200 FORT DE FRANCE  
523 488 419 RCS FORT DE France

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2020. Le capital social a été augmenté d'une somme de 400000 euros pour être porté à 400100 euros. Aux termes de la même délibération, le capital social a été ensuite réduit d'une somme de 400000 euros pour être ramené à 100 euros. En conséquence il n'y a pas de modification du capital social, la mention de l'article 8 des statuts y re-

latif demeure : **Capital** : « Le capital social est fixé à CENT EUROS. Il est divisé en 100 parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées et attribuées à l'associé unique ».

Pour Avis et mention  
La gérance  
Ajl 02098.1956

== Ajl 02099.1956 ==

**SOCOPRIM**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 400 000 euros**  
**Siège social : avenue des Arawaks**  
**97200 FORT DE FRANCE**  
**340529437 RCS FORT DE FRANCE**

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé : Madame Julie ROUSSEL, domiciliée au 185, rue Duguesclin - 69003 LYON, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la Société par actions simplifiée GUERRAZ AUDIT, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; Madame Corinne de SEVERAC domiciliée au 35, boulevard des Recollets - 31400 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Pour avis La Gérance  
Ajl 02099.1956

== Ajl 02100.1956 ==

**Chambre de Commerce et d'Industrie  
de la Martinique**

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**Personne publique : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM). Représentant du Pouvoir Adjudicateur** : M. Philippe JOCK, Président de la CCIM 50, rue Ernest Deproge, 97241 Fort-de-France cedex. **Tél** : 0596552800. **Fax** : 05 96 60 66 68. **Objet du marché** : Mission légale de commissariat aux comptes de la CCI Martinique pour les exercices 2020-2025. **Critères d'attribution retenus** : **La valeur technique** : 50 %. **Le prix des prestations** : 50 %. **Procédure de passation** : Appel d'offres ouvert. **Durée du marché** : Le marché est conclu pour une durée de 6 ans à compter de la notification. **Noms titulaires** : KPMG SA ( CAC Titulaire) SALUSTRO REYDEL ( CAC Suppléant) . **Montant** : 19 500 € HT (forfait annuel/an). **Nombre d'offres reçues** : 5. **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours** : Tribunal Administratif de Fort de France 12 rue des citronniers Plateau Fofu Cs17103 97271 Schoelcher cedex. **Date de notification** : 05 janvier 2021. **Date publication de l'avis d'appel public à la concurrence** : 18 juin 2020 Avis n° Ajl 01017.1924. **Date d'envoi du président avis à la publication** : 26 janvier 2021.

Ajl 02100.1956

== Ajl 02102.1956 ==

**SASU TWINS LOCATION**  
**Au capital de 40 000.00 EUROS**  
**Siège social: Quartier Belfort 97232 Le Lamentin**  
**793295601 RCS FORT DE FRANCE**

**AVIS DE DISSOLUTION**

En date du PV du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société M. JEAN Thierry, demeurant Quartier Taupinière Résidence Bonne Terre Bat. M Esc.14 97233 DIAMANT, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02102.1956

== Ajl 02103.1956 ==

**SASU TWINS LOCATION**  
**Au capital de 40 000.00 EUROS**  
**Siège social: Quartier Belfort 97232 LeLamentin**  
**793295601 RCS FORT DE FRANCE**

**AVIS DE RADIATION**

En date du PV du 31/12/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. JEAN Thierry, demeurant Quartier Taupinière Résidence Bonne Terre Bat. M Esc.14 97233 DIAMANT, pour sa gestion et la décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Mention au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02103.1956

# UNE ANNONCE LÉGALE

## À FAIRE PASSER ?

# ANTILLA

## Tél.

# 0596 75 48 68

# ANTILLA Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

*Avec vous depuis 40 ans !*

**POLITIQUE**

**ÉCONOMIE**

**ENTREPRISES**

**ÉLU(E)S**

**ART & PATRIMOINE**

**TOURISME**

**MUSIQUE**

**SPORT**

**CARAÏBE...**

*... en 2021*

*nous serons toujours à vos côtés !*

# L'îlot Vins

L'Art du Vin



VINS | CHAMPAGNES | SPIRITUEUX | EPICERIE FINE



BELVEDERE  
VODKA



Hennessy

L'ÉPICERIE  
DE PROVENCE



NOÛT & CHANDON  
CHAMPAGNE

SAINT  
JAMES

L'ÎLOT VINS  
C. Cial Carrefour Cluny  
97233 SCHËLCHER  
Tél. 05 96 60 29 43  
cluny@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS  
Z.I. de la Jambette  
97232 LE LAMENTIN  
Tél. 05 96 50 32 29  
jambette@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS  
Zone de Manhity  
97232 LE LAMENTIN  
Tél. 05 96 51 58 81  
manhity@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS  
CC Marin Village  
97290 LE MARIN  
Tél. 05 96 68 91 51  
marin@lilotvins.com

www.ilot-vins.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION - WWW.MANGERBOUGER.FR